

# Montcornet

Marie-Laure Legay

Cette communauté des confins du royaume, dans les Ardennes, souffrit de la guerre de Trente-Ans ; en 1662, ses habitants obtinrent l'exemption de gabelle et l'autorisation d'user du sel banc en réglant 55 sous par an au grenier d'Aubenton. Ce privilège fut confirmé en 1682 après avoir présenté ses titres par devant le marquis de Miromesnil, commissaire départi pour la généralité de Châlons, chargé d'examiner les demandes d'exemption des communautés de Lorraine, Trois-Evêchés, Franche-Comté, à la suite de la publication de l'ordonnance des gabelles minots par an pour pot et salière, et 4 minots pour grosses salaisons. En 1773, la Ferme générale contesta ce prix pour les grosses salaisons et demanda à ce que le prix du grenier soit respecté par les habitants de Montcornet. Un bras de fer s'engagea entre la communauté et la Ferme qui pouvait s'appuyer sur des arrêts contradictoires des années 1720. L'état du franc-salé pour l'année 1776-1777 exclut Montcornet du privilège pour les grosses salaisons. Le 8 et 13 février 1777, la Ferme fit en conséquence procéder à 19 saisies pour chair et beurre salées et condamna les habitants à l'amende. Le Conseil du roi intervint pour annuler ces actes jugés tortionnaires et indemniser les habitants saisis. Montcornet conserva l'intégralité de son privilège.

## Références scientifiques

### Sources archivistiques et imprimées:

- Sources imprimées:

### Bibliographie scientifique:

### Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Montcornet* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/152>